



Académie de Volleyball
Genève

ASSEMBLEE GENERALE 2021 PROCES-VERBAL

Salle du Belvédère – Centre sportif des Evaux
Chemin François-Chavaz 110 – 1213 Onex.
Mardi 19 octobre 2021 – 19h30

1. Accueil et appel des membres.

Eric METRAL (Président) souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il rappelle que les membres de l'AVGe sont des clubs de Swiss Volley Région Genève (SVRG). Il remercie les différents représentants présents à cette assemblée générale ordinaire et donne la liste des personnes et entités excusées.

L'assemblée générale ordinaire 2021 de l'AVGe est déclarée ouverte à 19h37. Toutes les personnes présentes déclinent leur nom et leur fonction.

Les personnes suivantes ont signé la liste de présences.

Sociétés membres :

- | | |
|------------------------------|------------------|
| 1. Avully VBC | SCHIFFER Eduardo |
| 2. Chênois Genève Volleyball | Excusé |
| 3. Genève Volley | GNÄDINGER Fabia |
| 4. Lancy VBC | ANDRIE Marie |
| 5. Meyrin VBC | GUEUGNON Steve |
| 6. PEPS VBC | Excusé |
| 7. Servette Star-Onex VBC | INFANTE Carl |
| 8. VBC Etoile-Genève | LUGEON Thierry |
| 9. VBC Ferney Prévessin | Excusé |
| 10. Vernier Volley | LAURENT Sentha |
| 11. VJGS Beach | ANDRIE Patrick |

Membres du comité :

- | | |
|--|--------|
| 1. METRAL Eric, président | |
| 2. BARTU Zeynep, vice-présidente | |
| 3. BELLARDI Pierrot, membre et webmaster | Excusé |
| 4. BERNARD Philippe, trésorier | |
| 5. BUELER Valérie, membre | |
| 6. CLAVEL Olivier, membre | |
| 7. GEORGIOU Michel, membre | |
| 8. PLEWINSKI François, membre | |
| 9. ROCHETIN Céline, membre | |

Collaborateurs sportifs :

- | | |
|----------------------|--------|
| 1. ELLEGAARD Nicklas | Excusé |
| 2. FETTER Gaëtan | |
| 3. KURIK Kristjan | |
| 4. LACIGA Claudia | |

Collaborateurs administratifs :

- | | |
|-----------------------------|---------|
| 1. BAUDINO Virginia | Excusée |
| 2. von DÄNIKEN Jean-Jacques | |
| 3. RUFFIEUX Anthony | Excusé |

Fiduciaire :

- | | |
|-----------------|--|
| 1. GARD Georges | |
|-----------------|--|

Ville de Genève – Service des sports :

- | | |
|--------------------------|---------|
| 1. BONVIN Sybille | Excusée |
| 2. BARBEY-CHAPPUIS Marie | Excusée |

Etat de Genève – OCCS - DCS :

- | | |
|------------------|--------|
| 1. GODEAU Jérôme | Excusé |
|------------------|--------|

Etat de Genève – SESAC - DIP :

- | | |
|---------------|---------|
| 1. MONNEY Ava | Excusée |
|---------------|---------|

Swiss Volley Région Genève :

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1. RUFFIEUX Sébastien, président | |
|----------------------------------|--|

Swiss Volley :

- | | |
|-----------------------|---------|
| 1. MONNET Anne-Sylvie | Excusée |
|-----------------------|---------|

Eric METRAL informe les membres que cette AGO 2021 a été convoquée valablement selon l'ordre du jour qui a été adressé aux membres (clubs) dans les délais statutaires. Il relève que 8 membres sont présents et que la majorité est donc de 5 voix lors des votations.

Approbation de l'ordre du jour de l'AGO 2021.

Eric METRAL demande s'il y a des propositions de modifications de l'ordre du jour de l'assemblée générale qui a été adressé aux membres et a servi de convocation.

L'ordre du jour de l'AGO 2021 est accepté à l'unanimité sans modifications.

2. Approbation du Procès-verbal de l'AGO 2020 (25 novembre 2020).

Eric METRAL rappelle que le PV de la dernière AGO (mercredi 25 novembre 2020) pouvait être consulté depuis plusieurs mois puisqu'il se trouvait sur le site internet de l'AVGe (www.avge.ch → Documents) et qu'il ne sera donc pas procédé à sa lecture durant cette assemblée.

Il demande aux membres de l'assemblée si des modifications ou remarques sont à apporter à ce document tout en signalant, qu'à ce jour, il n'a reçu aucune demande allant dans ce sens. Aucune remarque ni demande n'étant formulée :

le PV de l'AGO 2019 est accepté à l'unanimité sans modifications.

3. Rapports d'activités 2020-2021 du comité et de l'entraîneur principal.

1. Rapport du comité (présenté par Eric METRAL : Président).

Eric METRAL présente le rapport d'activité du comité pour la saison 2020-2021. Il précise que certains des points évoqués de ce rapport sont fortement liés à l'aspect sportif et que de ce fait, ils recouperont partiellement les informations qui seront délivrées par Claudia LACIGA (entraîneur principal) dans son propre rapport. Il relève les points principaux suivants concernant la saison écoulée :

- Covid19 : Entraînements et activités :
Les mesures sanitaires prises par les autorités ont eu des répercussions sur le fonctionnement de l'AVGe. Fort heureusement, les groupes SECI (SECI – CO et SECI – CO – GER) n'ont pas été trop impactés par les décisions prises. En effet, formé des plus jeunes, ils ont pu reprendre leurs activités après un arrêt de 2 semaines qui a eu lieu en octobre 2020. Cela n'a pas été le cas pour le groupe SECII – PO qui a beaucoup plus souffert de la situation. Eric METRAL remercie les entraîneurs qui ont dû faire preuve de beaucoup d'imagination, de souplesse et d'organisation pour parvenir à mettre en place une activité minimale avec des groupes réduits ce qui n'a pas manqué de singulièrement augmenter la charge de travail de ces encadrants.
C'est ainsi que le camp qui devait avoir lieu durant les vacances scolaires d'octobre a dû être annulé et que celui de février s'est déroulé sous une forme d'un mini camp de beachvolley en salle à Ins (Seeland bernois) en utilisant les installations de l'hôtel beachIN.
- Encadrement sportif :
Il rappelle le départ de Laurent REY à l'issue de la saison 2019-2020 et qu'au niveau de l'encadrement sportif, la saison 2020-2021 a vu se dérouler la première année d'activité de Claudia LACIGA comme entraîneur responsable. Celle-ci a collaboré avec Kristjan KURIK et Gaëtan FETTER ainsi qu'avec Virginia BAUDINO, Loïc CHEVALIER et Antoine ZAUGG en tant qu'entraîneurs assistants plus particulièrement pour l'activité SECI – CO.
- Structure sportive :
Lors de la saison 2020-2021, l'AVGe a mis sur pied 3 groupes d'entraînement :
 - 1) SECI – CO : Effectif : voir Annexes :
Ce groupe mis sur pied pour la première fois lors de la saison 2017-2018 est destiné aux plus jeunes qui sont scolarisés au Cycle d'orientation ou du même âge et qui sont scolarisés dans d'autres établissements scolaires (écoles privées, France, ...). L'entraînement s'est déroulé une fois par semaine le mercredi après-midi à l'ECG Henry-Dunant. Eric METRAL annonce qu'il s'agissait là de la dernière année d'existence de ce groupe puisque cette activité a été reprise par Swiss Volley Région Genève à partir de la rentrée scolaire 2021-2022.
 - 2) SECI – CO – GER : Effectif : voir Annexes :
C'est la grande nouveauté de la saison écoulée. Après de nombreux travaux préparatoires (création d'un projet, discussions avec les partenaires sportifs et les autorités scolaires, séances, rédaction de dossier, ...), il a été possible de faire démarrer l'activité GER (Groupe Entraînement Régional). Cela a ainsi permis de suivre le nouveau concept de formation pour les jeunes du degré Secondaire I établi par Swiss Volley. Ce démarrage n'a été possible que par une conjonction très favorable dans le temps de deux événements principaux

et interdépendants qui étaient non réalisables directement par l'AVGe, c'est-à-dire :

- La nécessité de s'entraîner en journée selon le nouveau concept de Swiss Volley pour le SECI.
- L'instauration de la part du DIP d'une nouvelle organisation et d'un nouvel horaire pour les classes sportives (voir ci-dessous). La volonté des autorités scolaires étant de permettre, dans la mesure du possible, à chaque élève de la classe sportive de poursuivre sa scolarité dans un bâtiment scolaire proche de son domicile :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi					

: Heure de cours

Le groupe SECI – CO – GER a ainsi pu s'entraîner quatre fois par semaine de 14h00 à 16h00 au Centre sportif du Bois-des-Frères. Cet horaire permettant aux participants d'avoir du temps pour leur travail scolaire, leurs loisirs et une séance d'entraînement avec leur club d'appartenance. Leur journée étant bien remplie si l'on tient compte du temps de déplacement. Cela a donc bien évidemment fortement contribué à augmenter le temps consacré par ces jeunes à la pratique du volleyball.

Sur le plan financier, en étant reconnu comme GER par Swiss Volley, l'AVGe a ainsi pu recevoir de cette dernière un subventionnement de CHF 2'500.- pour chacun de ces deux groupes.

C'est ainsi 14 jeunes (9 filles et 5 garçons) qui ont choisi de faire partie de ce groupe, ce qui est une vraie aventure car cette possibilité était totalement inexistante par le passé et que, pour cette tranche d'âge, il s'est agi d'un saut dans l'inconnu !

L'AVGe a également mis sur pied une offre en lien avec les horaires d'entraînements pour permettre à ces jeunes d'avoir un repas chaud à midi avant la séance d'entraînement proprement dite. C'est avec la collaboration du responsable de la buvette du Centre sportif du Bois-des-Frères (M. Frank PARODI) qu'il a ainsi été possible de proposer un repas au prix de CHF 7.50 pour les jeunes (tarif des restaurants scolaires de la Ville de Genève, le solde (CHF 5.50) étant pris en charge par l'AVGe). Cette proposition a été bien acceptée par les jeunes et leurs parents puisqu'en moyenne, une moitié de l'effectif en a fait usage selon les possibilités offertes par leurs horaires scolaires et de déplacements. Une offre qui a été stoppée en octobre pour les raisons sanitaires liées au Covid 19.

3) SECII – PO : Effectif : voir Annexes :

Groupe destiné aux jeunes les plus âgés qui effectuant leur scolarité dans le post-obligatoire. Eric METRAL rappelle que ce groupe est composé, en partie, de jeunes possédant le statut SAE (mesures individuelles) soit 22 sur un total de 35. Comme toujours, ce qui marque ce groupe est la difficulté et la complexité de mettre sur pied les séances d'entraînements pour ces jeunes qui doivent jongler entre leurs horaires scolaires et sportifs (entraînements AVGe et clubs). Cela amène à pratiquement mettre sur pied des solutions individuelles qui nécessitent d'être discutées au préalable entre les différents entraîneurs concernés puisque ces filles et garçons sont de plus en plus intégrés dans des équipes de ligues nationales ce qui a un gros impact sur

leurs engagements (temps et présence aux entraînements). Eric METRAL félicite ces jeunes qui parviennent à mener de front leurs études avec réussite et leur activité sportive.

- Centre régional d'entraînement filles (CRE) :
La mise en route du CRE à partir de la saison 2021-2022 a nécessité encore beaucoup de temps et de travail (rencontres de préparation, réunion avec les autorités et les parents, ...) mais le projet initié depuis de longues dates a bien démarré à la rentrée 2021-2022 sans encombre.
Il rappelle qu'il n'y aura, selon les informations fournies par Swiss Volley, que 5 structures de ce type en tout et pour tout en Suisse et que celui de Genève sera l'unique en Romandie.
- Effectif et progression :
Lors de cette saison 2020-2021, l'AVGe a enregistré le plus grand effectif depuis sa création (voir annexes en fin de PV) puisqu'elle comptait 70 jeunes dans ses rangs. Ce total sera amené à diminuer dès la saison suivante à la suite de la disparition programmée du groupe SECI – CO.

Eric METRAL termine la présentation du rapport du comité en remerciant les membres de ce comité ainsi que les partenaires publics et privés qui soutiennent l'AVGe et sans qui cette dernière ne pourrait pas fonctionner :

- Etat et Canton de Genève (Départements de la Cohésion Sociale et de l'Instruction Publique).
- Ville de Genève (Service des Sports)
- Max MEIER – équipements sportifs
- Commune du Grand-Saconnex

2. Rapport de l'entraîneur principal (Claudia LACIGA)

Le bilan sportif pour la saison 2020-2021 est présenté par Gaëtan FETTER.

Pour la saison 2020-2021, le staff technique se composait de l'entraîneur responsable (Claudia LACIGA), des entraîneurs (Gaëtan FETTER et Kristjan KURIK), des préparateurs physiques (Nicklas ELLEGAARD et Ludovic SPERISEN) et des assistants (Virginia BAUDINO, Loïc CHEVALIER et Antoine ZAUGG).

Le bilan des différents groupes d'entraînement mis sur pied est le suivant :

1) Groupe SECI – CO :

Dans l'ensemble, Les entraînements du mercredi après-midi se sont bien déroulés malgré l'arrêt provoqué par la pandémie. En effet, les restrictions sanitaires imposées à cette tranche d'âge ont fort heureusement été relativement faibles ce qui a permis à l'activité de se dérouler. Pour mémoire, ce groupe était destiné aux jeunes qui n'ont pas choisi d'obtenir un statut SAE ou qui étaient dans l'impossibilité de l'obtenir car scolarisés en dehors de la structure de l'Instruction Publique du canton de Genève (France ou école privée). Les entraînements ont été dirigés par Kristjan KURIK ou Claudia LACIGA assistés par Virginia BAUDINO, Loïc CHEVALIER et Antoine ZAUGG. La formule utilisée était souple puisque, parfois, des regroupements partiels ont été effectués avec le groupe Groupe SECI – CO – GER qui s'entraînait simultanément au Centre Sportif du Bois-des-Frères.

Le groupe se composait de 21 jeunes (14 filles et 7 garçons). A l'issue de la dernière saison d'existence de ce groupe, les orientations suivantes pour la saison 2021-2022 ont été enregistrées :

Passage dans le groupe SECI – CO – CRE : 1 :
Noélie INGROSSO.

Passage dans le groupe SECII – PO : 7 :
Sally BIERMANN, Magda MATUL, Natalia NOWAK, Shayna PIPPIA, Joosep KURIK, Gabriel PLEWINSKI et Tommaso VERDE.

Cessation d'activité : 13 :
Ivana BALTA, Elisa FAVALE, Lucie FELIX, Daphné JUNG, Clémentine LEHMANN, Chloé POCOOCK, Elona SELMANI, Polina TELEPOVA, Eleonora TERENZI, Giuseppe AURILIA, Efran BENZ, Ezekiel SMITH et Leonardo TESI.

Les noms de ces jeunes ont été transmis à Swiss Volley Région Genève en vue de leur proposer un entraînement sous la direction de l'entraîneur cantonal (M. Yeans BERNAL) qui aura lieu au même moment et au même endroit dès la saison 2021-2022.

2) Groupe SECI – CO – GER :

Dans l'ensemble, les entraînements de ce groupe se sont bien déroulés car ils ont été relativement peu impactés par les consignes sanitaires liées à la pandémie. En effet, finalement, il n'y a eu que 2 semaines de cessation complète d'activité et l'une d'elles comprenait les vacances scolaires d'octobre, c'est ainsi que les entraînements ont pu reprendre rapidement dès novembre 2021.

C'est donc la première fois dans l'histoire de l'AVGe que celle-ci met sur pied des séances d'entraînements à raison de 4 fois par semaine pour des jeunes pouvant être présents à chaque séance puisqu'ils étaient en classe sportive au bénéfice du nouveau dispositif SAE mis sur pied par le Département de l'Instruction Publique. Cette offre liée à la possibilité de prendre un repas chaud sur place en cas d'inscriptions suffisantes est amenée à devenir le cœur du fonctionnement de l'AVGe.

Les différents échos concernant le fonctionnement et l'organisation de cette activité (jeunes, parents, clubs, sont très positifs). Deux ombres au tableau cependant :

- les soucis de santé d'une jeune qui l'ont empêché de pouvoir suivre régulièrement les entraînements.
- l'arrêt de l'activité en plus d'un phénomène de déscolarisation d'un jeune qui a démarré au moment de l'arrêt des entraînements provoqué par la pandémie. Cette situation a nécessité l'intervention de l'école. Ce dossier a été suivi attentivement par Gaëtan FETTER qui a représenté l'AVGe lors des réunions du doyen, des enseignants concernés et de l'équipe psycho-sociale ayant pour but de permettre la reprise de la scolarité de ce garçon dans les meilleures conditions possibles.

Le groupe se composait au total de 14 jeunes (9 filles et 5 garçons). A l'issue de la saison écoulée, les orientations suivantes pour la saison 2021-2022 ont été enregistrées :

Passage dans le groupe SECII – PO : 5 :
Lisa CASTIGLIONE (SAE – mesures individuelles)
Marie MARCU (SAE – classe sportive)
Carla MIELE (SAE – classe sportive)
Natalia STASTNY (SAE – classe sportive)
Léa VAN LEEMPUT (SAE – classe sportive)

Poursuite dans le groupe SECI – CO – CRE : 4 :

Lorena HALITI
Alissa HEYMANN

William CLAVEL
Theo ROCHETIN

Cessation d'activité : 5 :

Clémentine PITTET
Alice RUFFA

Léo BOULÉ
Lionel DUPANLOUP
Nolhan SCHOPFER

3) Groupe SECII – PO :

C'est manifestement, et de loin, le groupe qui a le plus souffert des effets négatifs (fermeture de salles de sports, réduction drastique du nombre de participants) liés à la pandémie. En effet, en fonction des âges des jeunes concernés, il a fallu mettre en place des activités d'entraînements qui ont dû suivre les différentes étapes liées au déconfinement (nombre maximal de participants, surface, organisation des déplacements, ...). Afin de respecter les exigences liées aux consignes, les entraîneurs ont donc dû mettre en place des entraînements à effectif très réduit, cela a conduit à ne pouvoir faire que de la technique individuelle ou de la préparation physique ce qui a quelque peu négativement influencé la participation et l'envie des jeunes. D'autre part, l'utilisation des moyens de communication modernes (visioconférence, ...) a montré également des limites ainsi qu'au niveau de la transmission des informations (rappels à faire pour connaître la participation aux séances).

Bien évidemment, sans compter les préparations spécifiques des entraînements, l'organisation des séances a demandé beaucoup plus de travail et a été particulièrement chronophage.

Fort heureusement pour les jeunes de ce groupe, la mise sur pied très rapidement du camp de beach-volley à Ins a apporté une grande respiration après quatre mois difficiles. La possibilité d'effectuer une forme d'entraînement et de jeu pratiquement sans contraintes a été la bienvenue.

Le groupe se composait de 35 jeunes (24 filles et 11 garçons). A l'issue de la saison, les orientations suivantes pour la saison 2021-2022 ont été enregistrées :

Poursuite dans le groupe SECII – PO : 21 :

Alyssa AVENI (SAE – mesures individuelles)
Ela BARTU
Yasmina BAUM (SAE – mesures individuelles)
Zoé BÜELER (mesures individuelles)
Emma CLAVEL
Kayla DONZE (SAE – mesures individuelles)
Undral GANBOLD
Clara JAKOB
Mirjam KURIK (SAE – mesures individuelles)
Michelle MILETO (SAE – mesures individuelles)
Tosia MATUL
Maeva PICT (SAE – mesures individuelles)
Danaïkah REVEIL (SAE – mesures individuelles)
Mallaury SCHOUWEY (SAE – mesures individuelles)
Céline VAN LEEMPUT

Wiktor ANKUROWSKI (SAE – mesures individuelles)
Victor AYE (SAE – mesures individuelles)
Célian MÉTRAL (SAE – mesures individuelles)
Matteo MIELE (SAE – mesures individuelles)
Nathan POLLET
Jeremy ZUMSTEIN (SAE – mesures individuelles).

Cessation d'activité : 14 :

Tifanie AMATO
Elisa ARRIGONI
Lara CALISKAN
Gaëlle EMCH
Clara HEYMANN
Zane MUSLIU
Johanna REMY
Emma RUSCHETTA
Marina TURRIAN

Kylian CHAVAZ
Enzo JOLIDON MARTE
Léo GLÉNAT
Matteo SAVOCA
Thibault VAN LEEMPUT.

En ce qui concerne les camps d'entraînements, celui d'octobre a dû être annulé mais il a été possible d'en organiser un en février (Ins) puis lors des vacances de Pâques (Huttwil) pour les groupes SECI – CO – GER et SECII – PO. Finalement, un camp de beach-volley s'est déroulé au Centre sportif des Evaux à Onex à fin juin 2020.

D'autre part, une collaboration plus étroite s'est mise en place avec SVRG concernant la détection des talents (test PISTE sous la direction de Gaëtan FETTER : Talent Scout) liée au test de compétence pour entrer à l'AVGe. La procédure a été la suivante :

- Mise en place du test PISTE par SVRG (communication aux clubs, réception des inscriptions), ...
- Déroulement du test PISTE avec l'aide d'entraîneurs de l'AVGe. Lors du test, les jeunes présentant des qualités pour la pratique du volleyball d'élite sont repérés par les entraîneurs de l'AVGe.
- Invitation des jeunes repérés lors du test PISTE par l'AVGe pour effectuer un deuxième test de sélection.
- envoi d'une proposition d'intégrer l'AVGe pour la saison suivante aux jeunes ayant réussi le deuxième test.

Cette méthode a permis d'éviter à l'AVGe de mettre sur pied un premier test qui aurait probablement été redondant puisqu'il s'adresse à la même tranche d'âge que le test PISTE.

Pour l'accès au groupe SECII – PO, l'AVGe a mis sur pied un test se déroulant durant les séances d'entraînements qui a permis à 2 filles et 1 garçon de devenir académicien pour la saison 2020-2021.

Eric METRAL remercie Gaëtan pour la présentation du rapport de l'entraîneur principal et, pour donner suite à une question de Carl INFANTE (Servette Star-Onex VBC), donne les précisions suivantes :

- Le GER (Groupe d'Entraînement Régional) est une organisation qui peut être mise sur pied par la région à condition de remplir le cahier de charges établi par SwissVolley.

- Contrairement au GER, le CRE (Centre Régional d'Entraînement) ne peut pas être mis sur pied librement par la région. Il doit répondre à un cahier de charges beaucoup plus conséquent et doit recevoir l'autorisation de fonctionner de la part de Swiss Volley après le dépôt d'un dossier. Cela provient en partie du subventionnement de cette organisation par SwissVolley étant donné que celui-ci est 10 fois plus élevé que celui du GER (CHF 25'000.- vs 2'500.-). Cela implique également que le futur CRE filles de Genève devrait pouvoir accueillir des jeunes filles provenant d'autres cantons puisqu'il aura une vocation régionale à condition de résoudre les problèmes posés par un grand nombre de contraintes (possession d'une talent Card Swiss Olympic, résolution des problèmes de scolarité et d'entourage (hébergement, ...)).

4. Présentation des comptes de la saison 2020-2021.

Eric METRAL rappelle que les documents concernant les comptes 2020-2021 de l'AVGe sont sur le site de l'AVGe et que les membres ont donc pu en prendre connaissance.

Philippe BERNARD indique que ces comptes sont à jour et ont été contrôlés par une société extérieure (voir ci-dessous : rapport de l'organe de révision au point 5).

L'exercice 2020-2021 se termine sur une perte de CHF 30'264.-. Cette perte est importante mais, fort heureusement, bien moindre que celle qui était prévue dans le budget car les dépenses prévues ont pu être soit réduites soit annulées. La comparaison avec les comptes de l'année précédente montre que même si les entrées (subventions, cotisations et dons) ont subi une augmentation réjouissante, l'augmentation substantielle des frais a été bien plus grande.

L'augmentation des activités de l'AVGe en temps (essentiellement le fonctionnement du groupe SECI – CO – GER a directement impacté les charges salariales et sociales.

Philippe BERNARD donne également des précisions sur les différents points suivants des charges des comptes :

- Camp en Turquie :
Ce camp exceptionnel devait se dérouler à Pâques 2020 mais n'a pas pu avoir lieu (début de la pandémie). Il remercie chaleureusement Zeynep BARTU qui a effectué tout le travail de réservation et de communication (transport et hébergement) et qui a aussi pu récupérer avec le soutien et l'accord de l'hôtel la quasi-totalité des sommes avancées pour ce camp à l'exception d'une petite différence liée à la variation du taux de change.
- Frais généraux :
Ce montant a pratiquement doublé par rapport à la saison précédente, il est passé de CHF 4'691.- à CHF 8'051.-. Cette augmentation est essentiellement due à une sortie du comité et du staff pour un week-end en Valais. Il s'est agi là d'un événement exceptionnel puisqu'il s'agissait de la première sortie de ce genre en 9 années d'existence.
- Minibus :
Ce montant a également nettement augmenté, il est passé de CHF 2'780.- à CHF 4'846.-. Cette augmentation provient des frais de stationnement (CHF 1'800.- par année) qui sont apparus depuis le changement de réglementation du parking du Centre Sportif du Bois-des-Frères alors que le stationnement était gratuit auparavant. Le comité est à la recherche d'une solution moins onéreuse allant jusqu'à la vente du minibus pour diminuer les coûts de ce poste des comptes.

En ce qui concerne le passif de régulation, Philippe BERNARD donne également des précisions sur les sommes indiquées :

- Test médicaux :
La somme est élevée (CHF 40'000.-) en raison du problème des factures HUG qui n'ont pas encore été reçues concernant les tests médicaux effectués lors des saisons précédentes (2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019) et qui n'ont toujours pas été

facturés. Ce problème n'est pas nouveau et, malgré les demandes et rappels de l'AVGe, la situation ne change pas.

- Subvention J+S :

La somme prévue est destinée à rembourser J+S. En effet, en début de saison, l'AVGe annonce, par l'intermédiaire du coach J+S, plusieurs activités dans son offre et un groupe important de participants. J+S calcule en fonction de ces données le montant de la subvention qui sera allouée à l'AVGe et verse une partie de cette subvention en début de saison.

En fin de saison, J+S recalcule à nouveau ce montant en fonction des informations transmises concernant le nombre d'activités qui ont eu lieu ainsi que du nombre de participants qui ont réellement participé à ces activités. Il peut y avoir, à ce moment-là, une différence importante.

Par exemple, dans le groupe SECII – PO, le nombre d'activités est élevé ainsi que le nombre de jeunes concernés mais ceux-ci ne peuvent pas être présents à toutes ces activités en raison de leurs horaires scolaires et d'entraînements en club. De plus l'arrêt des entraînements en raison des consignes sanitaires liées à la pandémie va également diminuer le nombre d'activités qui fera partie du calcul final.

Cela provoque un décalage entre le montant initial et final pouvant conduire à une restitution partielle de l'avance de la subvention.

- Charges sociales :

En raison de l'augmentation de la masse salariale liée à l'augmentation du temps d'entraînement, les charges sociales vont également augmenter. Dans l'attente du calcul de ces charges par l'administration cantonale, la somme prévue pour ce poste est donc nettement augmentée.

A la question d'Eduardo SCHIFFER concernant le montant récolté par l'action (« I believe in you ») menée par les jeunes du groupe SECII – PO en vue du financement du camp de Pâques en Turquie de la saison 2019-2020, Philippe BERNARD indique que ce montant (CHF 9'815.-) fait partie du passif de régulation et sera utilisé pour un prochain camp de Pâques (si possible en 2021-2022).

A la question de Carl INFANTE concernant le capital initial, Georges GARD indique que ce montant était nul au moment de la création de l'AVGe.

Eric METRAL précise en ce qui concerne le financement de l'AVGe que cette dernière a conclu un contrat de prestations avec l'Etat de Genève qui est son principal soutien financier. A l'issue de ce contrat qui a une durée de 3 ans, en fonction du résultat des comptes, l'AVGe peut être amenée à rendre de l'argent à l'Etat car elle ne peut pas thésauriser et conserver de l'argent. Le montant concerné est calculé selon un pourcentage indiqué par le contrat de prestations. Il signale encore que l'actuel contrat de prestations se terminera le 31.12.2021 et que les activités de l'AVGe font l'objet d'un rapport annuel destiné à l'Etat en vue d'évaluer les différents points du cahier de charge lié au contrat.

5. Rapport de l'organe de révision

Georges GARD de la fiduciaire g&p audit Sàrl effectue la lecture de son rapport concernant la révision des comptes de l'AVGe pour la saison 2020-2021. Il précise que cette révision a été faite selon les nouvelles normes en vigueur pour la révision. Il remercie également Philippe BERNARD pour le travail accompli pour la tenue des comptes.

6. Approbation des rapports et des comptes.

Eric METRAL propose aux membres de passer à l'approbation des différents rapports :

Les rapports du comité (Eric METRAL) et du responsable sportif de l'AVGe (Claudia LACIGA) sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes (Philippe BERNARD) ainsi que le rapport de l'organe de révision (g&p audit Sàrl : Georges GARD) sont également adoptés à l'unanimité.

7. Election du président et du comité.

Eric METRAL informe l'assemblée qu'un membre du comité a fait parvenir sa démission, il s'agit de :

- Pierrot BELLARDI

Il informe les membres que Pierrot BELLARDI se propose malgré tout de continuer à tenir à jour le site internet de l'AVGe (www.avge.ch).

Il regrette que pour l'instant toujours en raison des consignes sanitaires, l'AVGe n'aie pas pu fêter celles et ceux qui ont contribué à son fonctionnement et qui ont cessé leur activité lors des dernières saisons (Séverine AVENI, Pierrot BELLARDI, Marie MILLA, Laurent REY, Eduardo SCHIFFER, Ludovic SPERISEN et Nicolas TABANDZELIC).

Eric METRAL remercie les membres du comité pour le travail effectué durant la saison écoulée et d'avoir accepté de se représenter pour la saison 2021-2022 et propose donc le comité suivant :

1. METRAL Eric, président
2. BARTU Zeynep, vice-présidente
3. BERNARD Philippe, trésorier
4. BUELER Valérie, membre
5. CLAVEL Olivier, membre
6. GEORGIU Michel, membre
7. PLEWINSKI François, membre
8. ROCHETIN Céline, membre

L'élection du comité est effectuée en bloc et acceptée à l'unanimité.

Eric METRAL fait un appel aux bonnes volontés pour augmenter la représentation des clubs au sein du comité. En effet, pour la saison 2021-2022, il n'y aura que 3 clubs sur 11 qui seront présents. Il regrette cette situation qui perdure depuis quelques saisons et indique, à titre d'information, que la charge de travail au niveau des réunions du comité est d'environ une séance trimestrielle. Il encourage vivement les clubs à discuter de ce point au sein de leurs propres réunions de comité.

8. Election de l'organe de révision.

Eric METRAL propose, avec l'accord de Georges GARD, de poursuivre la collaboration et de reconduire le mandat de la fiduciaire g&p audit Sàrl en tant qu'organe de révision des comptes de l'AVGe pour la saison 2021-2022.

La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

Georges GARD remercie l'AVGe pour sa confiance et relève le travail effectué par Philippe BERNARD pour lui faciliter la tâche.

9. Approbation de la cotisation annuelle, du forfait annuel et du budget 2021-2022.

1) Cotisation annuelle :

Eric METRAL propose aux membres une augmentation de la cotisation annuelle des membres qui passerait ainsi de CHF 250.- à CHF 350.-. Il précise que ce montant n'a pas changé depuis la création de l'AVGe en 2013-2104 et que si l'offre et l'attractivité de l'AVGe ont beaucoup augmenté cela implique également des frais de fonctionnement plus importants. Les académiciens ont déjà vu leur participation augmenter puisque les parents des joueuses du groupe SECI – CO – CRE voient ce montant passer de CHF 1'500.- à CHF 1'750.- pour tenir compte des frais engendrés par l'obligation du CRE de participer à une compétition régionale. Il précise encore que cette augmentation pourrait éventuellement se faire en 1 ou 2 saisons et donne la parole aux membres :

Eduardo SCHIFFER pose la question de savoir si cette augmentation est vraiment nécessaire ?

Eric METRAL rappelle que l'exigence de l'Etat et qui figure dans le contrat de prestation est que l'AVGe doit parvenir à un financement de son activité à la hauteur de 40% de fonds privés indépendants de la subvention de l'Etat. Elle ne peut donc pas se reposer que sur les subventions cantonales.

Sentha LAURENT indique qu'elle représente son club mais qu'elle n'a pas le pouvoir de donner son accord ou non à cette proposition sans en avoir d'abord référé à son club afin qu'il y ait une décision du comité du club à ce sujet.

Eduardo SCHIFFER estime que cette proposition d'augmentation n'est pas claire et surtout que son impact est très différent selon les budgets des clubs en raison des grandes différences de taille existant entre les clubs membres de l'AVGe. Dans le cas du club qu'il représente, cette augmentation représente une part importante de son budget alors que cela n'est certainement pas le cas pour des clubs évoluant en ligues nationales.

Philippe BERNARD précise que le comité de l'AVGe a décidé de faire une proposition qui soit la plus simple possible et reconnaît que l'AVGe aurait dû avertir les clubs plus tôt afin que ces derniers puissent traiter de cette demande préalablement au sein de leur comité. Il propose donc de ne pas présenter de demande d'augmentation pour la saison 2021-2022 mais de demander une augmentation de CHF 200.- pour la saison 2022-2023.

Carl INFANTE estime que l'AVGe peut se permettre de perdre de l'argent puisqu'à la base, elle est partie de 0 (pas de capital) et qu'elle a maintenant de l'argent en réserve. Il reconnaît que, dans le cas de son club, cette augmentation est légère mais il aimerait bien avoir un débat sur l'importance de cette participation et qu'on mette éventuellement en place un autre système de financement pour les clubs basé sur une information complète et argumentée.

Philippe BERNARD précise que contrairement aux apparences, il n'a y pas autant d'argent que cela en caisse puisqu'il doit y avoir une réserve pour le paiement des salaires et charges sociales pour une durée de 6 mois comme l'exige la réglementation du canton de Genève.

Eric METRAL propose de reporter la question de cette augmentation de la cotisation des membres à la prochaine assemblée générale et de fournir aux clubs d'autres propositions de financement.

La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

2) Divers (subventions) :

Eric METRAL indique, en ce qui concerne l'avenir, qu'en raison de la mise en place du CRE filles, des subventionnements plus importants auront lieu et compenseront quelque peu l'augmentation des charges. Ils proviendront des différentes entités suivantes :

- Canton de Genève :

La demande et le dépôt d'un dossier a été effectué par l'AVGe et transmis à Jérôme GODEAU et est actuellement traité par la commission des finances. Cela devrait déboucher probablement sur une augmentation de la participation du canton.

- Swiss Volley :

Le financement d'un CRE est acquis. La disparition du groupe GER filles (subvention de CHF 2'500.-) sera remplacée par la subvention du groupe CRE (CHF 25'000.-).

- Swiss Volley Région Genève :

SVRG a accepté d'augmenter sa subvention qui passe de CHF 5'000.- à CHF 7'000.-.

Carl INFANTE propose de demander à Jérôme ZANUS (trésorier de SVRG) de quelle manière il serait possible d'obtenir une aide et un subventionnement de la part de Fonds du sport celui-ci étant chargé de redistribuer les bénéfices réalisés par la Loterie Romande.

La cotisation annuelle et les forfaits annuels des académiciens sont approuvés à l'unanimité par les membres.

Le budget 2020-2021 est approuvé à l'unanimité par les membres.

10. Présentation de la saison 2021-2022.

Eric METRAL donne quelques informations concernant la saison 2021-2022 qui a démarré depuis la rentrée scolaire de fin août 2021 et qui se déroule actuellement dans des conditions qui restent difficiles en raison des consignes sanitaires liées à la pandémie. En l'occurrence, le plus gros problème actuel est la décision du Service des Sports de la Ville de Genève d'interdire l'accès au Centre Sportif du Bois-des-Frères aux personnes ne possédant pas le pass sanitaire. Malgré ses demandes répétées au niveau de la direction de ce service et de la conseillère administrative, il n'a pas été possible de faire modifier cette décision.

1. Staff technique :

Entraîneur responsable :	Claudia LACIGA.
Entraîneurs :	Gaëtan FETTER et Kristjan KURIK.
Organisation des camps :	Kristjan KURIK.
Responsable condition physique :	Nicklas ELLEGAARD.
Massage et soins :	Vacant.

2. Staff administratif :

Responsable repas :	Virginia BAUDINO.
Administrateur :	Jean-Jacques von DÄNIKEN.
Responsable minibus :	Anthony RUFFIEUX.

3. Effectif :

SECI – CO – CRE (filles)			Admis
Académiciennes SEC I – CO – CRE 2020-2021		2	2
Académiciennes SEC I – CO 2020-2021		1	1
Candidates non-académiciennes lors de la saison 2020-2021		6	6
	Total	9	9

SECI – CO – GER (garçons)			Admis
Académiciens SEC I – CO – GER 2020-2021		2	2
Académiciennes SEC I – CO 2020-2021		0	0
Candidates non-académiciennes lors de la saison 2020-2021		4	4
	Total	6	6

SECII – PO			Admis
Académiciens SECII - PO 2020-2021	Filles	15	15
	Garçons	6	6
Académiciennes SEC I – CO – CRE 2020-2021	Filles	5	5
Académiciennes SEC I – CO 2020-2021	Filles	4	4
	Garçons	3	3
Candidats non-académiciens lors de la saison 2020-2021	Filles	2	2
	Garçons	1	1
	Total	36	36

L'effectif total des académiciens pour la saison 2021-2022 sera donc de 51 jeunes. C'est une baisse par rapport à la saison précédente mais elle provient de la cessation d'activité du groupe SECI – CO et un recentrage sur les groupes qui s'entraînent de manière plus intense.

4. Centre Régional d'Entraînement (CRE) :

Eric METRAL rappelle que le point d'orgue de cette saison qui a commencé depuis 2 mois est la mise en route et le fonctionnement du groupe CRE après une longue période de préparation. En effet, en raison des différents aspects inclus dans le cahier de charges de cette activité, cela va nécessiter :

- Une augmentation du nombre d'heure d'entraînements.

- Une professionnalisation accrue de l'encadrement. Claudia LACIGA a entamé les cours de formation d'entraîneur professionnel dispensé par Swiss Olympic.
- Une participation à un championnat régional. L'équipe CRE filles évoluera en 3^{ème} ligue féminine de SVRG à partir de janvier 2022.

5. Dispositif Sport-Art-Etudes (SAE) :

Eric METRAL rappelle que le fonctionnement de l'AVGe est intimement lié à l'existence du dispositif SAE mis en place par le Département de l'Instruction Publique.

- Groupes SECI – CO – CRE et SECI – CO – GER :
Tous les académiciens 2021-2022 sont au bénéfice du statut SAE à l'exception d'une jeune fille qui envisage de l'obtenir pour la saison suivante mais ce qui impliquera de changer de scolarité en passant de France et Suisse ce qui n'est pas des plus simples. Cela représente 9 filles et 6 garçons, c'est donc un total de 15 académiciens qui bénéficient actuellement de ce statut pour pouvoir s'entraîner avec l'AVGe en début d'après-midi.
- Groupes SECII – PO :
Pour les plus âgés, 17 filles et 6 garçons sont au bénéfice du statut SAE. En ce qui concerne les filles. 13 d'entre elles avec les mesures individuelles au CEC André-Chavanne et 4 qui sont en classe sportive au Collège Madame De-Staël à Carouge.

Pour mémoire, Le DIP a attribué 24 places dans le dispositif SAE pour chacun des deux ordres d'enseignement.

6. Test PISTE :

Eric METRAL informe l'assemblée que depuis que Gaëtan FETTER a accepté le poste de Talent Scout au sein de l'AVGe et qu'il se charge de l'organisation du test PISTE, une collaboration étroite avec l'AVGe a pu se mettre en place puisque ce test PISTE permet également au staff technique de l'AVGe, qui est présent et qui apporte une aide à l'organisation de ce test, de présélectionner des jeunes pour leur proposer, par la suite, de passer un deuxième test technique pouvant déboucher sur une proposition finale de devenir académicien pour l'année scolaire suivante.

Gaëtan FETTER signale que le test PISTE 2021 vient d'avoir lieu (dimanche 17 octobre 2021) dans la salle d'Henry-Dunant et que plus de 45 jeunes ont participé à ce test. En ce qui concerne, l'accès à l'AVGe, il précise que cela demande une réflexion importante entre l'enfant et ses parents car l'obligation de passage dans une classe sportive n'est pas une banalité et ceci plus particulièrement pour celles et ceux qui sont en dernière année de l'école primaire et qui vont rentrer au cycle d'orientation lors de l'année scolaire suivante ce qui représente un grand changement. Il se réjouit de l'impact positif de la réussite des volées précédentes sur la réflexion pouvant mener l'enfant et ses parents à ce choix.

A la question d'Eduardo SCHIFFER concernant le fonctionnement de l'information concernant le test et sa circulation auprès des jeunes, Gaëtan FETTER répond que plusieurs canaux ont été utilisé :

- Informations aux clubs et aux entraîneurs.
- Annonce sur le site de SVRG.
- Contacts directs par Yeans BERNAL (entraîneur cantonal) et lui-même lors de visites d'entraînements de jeunes.

Gaëtan FETTER annonce que 3 joueuses de la région de Genève appartenant toutes les trois à l'AVGe ont été sélectionnées par Swiss Volley en vue de la constitution de

l'équipe nationale junior et qu'elles effectueront des entraînements de sélection regroupant 35 joueuses dans ce cadre. C'est une bonne nouvelle très gratifiante pour le travail effectué par la région et l'AVGe.

7. Convention ligues nationales :

Eric METRAL signale qu'une convention concernant les garçons a été signée entre les clubs de Chinois Genève Volleyball, Servette Star-Onex VBC et l'AVGe afin de définir un cadre permettant aux garçons le plus talentueux de participer aux entraînements des équipes premières de ces deux clubs qui évoluent respectivement en LNA et LNB afin d'offrir à ces jeunes un environnement leur permettant encore de progresser au mieux selon leurs capacités.

Les discussions concernant l'établissement d'une convention identique pour les filles devraient avoir lieu au cours de cette saison.

11. Mouvement des membres.

Eric METRAL indique qu'il n'y a pas de mouvements en ce qui concerne les clubs et que tous les clubs de SVRG qui font de la formation auprès des jeunes sont actuellement toujours membres de l'AVGe.

12. Propositions individuelles.

Eric METRAL indique qu'aucune proposition individuelle ne lui a été adressée dans le délai indiqué par la convocation à l'AGO.

13. Informations diverses.

Eric METRAL revient sur la question du bus de l'AVG. En effet, bien que peu utilisé, celui-ci représente un coût non négligeable pour l'AVGe malgré les différentes locations effectuées par des clubs ou autres associations. Tout cela s'est aggravé avec l'apparition des frais de parking qui ont encore augmentés les charges, il informe donc les membres que le comité de l'AVGe a décidé de faire passer ces frais de CHF 100.- à CHF 150.- par jour d'utilisation.

D'autre part, il indique que la gestion de ce minibus est dorénavant effectuée par Anthony RUFFIEUX (bus@avge,ch).

14. Clôture de l'assemblée.

Eric METRAL remercie tous les participants et annonce que l'assemblée générale ordinaire du mardi 19 octobre 2021 de l'Académie de Volleyball de Genève est close, il est 21h20.

Pour le procès-verbal : Jean-Jacques von DÄNIKEN (21.11.2021)



Eric METRAL
Président

ANNEXES :

1. Effectif et progression.

Saison	Nombre d'académiciens						Total
	Groupe SECI – CO				Groupe SECII – PO		
			GER				
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
13-14	/	/	/	/	15	/	15
14-15	/	/	/	/	19	/	19
15-16	/	/	/	/	20	8	28
16-17	/	/	/	/	16	13	29
17-18	13	/	5	/	20	10	48
18-19	21	/	5	/	17	11	54
19-20	21	/	7	/	29	11	68
20-21	14	7	9	5	24	11	70

La saison 2020-2021 est marquée par le début de l'activité SECI – CO – GER. Ce sont ainsi 14 jeunes au total qui ont choisi de poursuivre leur scolarité au CO (Cycle d'Orientation) avec le statut (SAE (Sport – Art – Etudes) impliquant l'obligation d'appartenir à une classe sportive.

Entre la saison 2019-2020 et 2020-2021, les effectifs des groupes ont varié de la manière suivante :

- Arrivée de nouveaux académiciens (N) :

- 1) Groupe SECI – CO : 10 arrivées (7 filles et 3 garçons) soit 47,6 % de l'effectif.
- 2) Groupe SECI – CO - GER : 14 arrivées (9 filles et 5 garçons) soit 100 % de l'effectif (création d'un nouveau groupe).
3 de ces arrivées (2 filles et 1 garçons) soit 21,4 % de l'effectif provenant du groupe SECI – CO 2019-2020.
- 3) Groupe SECII – PO : 8 arrivées (5 filles et 3 garçons) soit 22,8 % de l'effectif.
5 de ces arrivées (5 filles) soit 14,2 % de l'effectif provenant du groupe SECI – CO 2019-2020.

- Dispositif SAE :

- 1) Groupe SECI – CO : 0.
- 2) Groupe SECI – CO – GER : 14 (9 filles et 5 garçons) soit 100 % de l'effectif (14 en classe sportive).
- 3) Groupe SECII – PO : 22 (14 filles et 8 garçons) soit 62,8 % de l'effectif (mesures individuelles).

2. Composition des groupes 2020-2021 :

A noter qu'il s'agit-là d'une répartition basée sur la scolarité suivie par le jeune. Dans certains cas, des jeunes ont été transférés dans le groupe d'âge plus élevé en fonction de leurs compétences et niveau de pratique.

Légende :

(N) : Nouveau = Première apparition dans le groupe

(1) : Académicien ou académicienne ayant appartenu au groupe SECI – CO de l'AVGe lors de la saison 2018-2019.

En *italique* : Académicien ou académicienne au bénéfice du dispositif SAE.

Groupe SECI – CO :

Filles :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| 1. BALTA Ivana (N) | 2. BIERMANN Sally |
| 3. FAVALE Elisa (N) | 4. FELIX Lucie |
| 5. INGROSSO Noélie (N) | 6. JUNG Daphné |
| 7. LEHMANN Clémentine (N) | 8. MATUL Magda |
| 9. NOWAK Natalia | 10. PIPPIA Shayna |
| 11. POCOCK Chloé (N) | 12. SELMANI Elona (N) |
| 13. TELEPOVA Polina | 14. TERENCEI Eleonora (N) |

Garçons :

- | | |
|--------------------------------|----------------------|
| 1. AURILIA Giuseppe (N) | 2. BENZ Efran |
| 3. KURIK Joosep | 4. PLEWINSKI Gabriel |
| 5. SMITH Ezekiel (N) | 6. TESI Leonardo |
| 7. VERDE Tommaso (N) | |

Groupe SECI – CO – GER :

Filles:

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| 1. CASTIGLIONE Lisa (N) | 2. HALITI Lorena (N) |
| 3. HEYMANN Alissa (N) (1) | 4. MARCU Marie (N) (1) |
| 5. MIELE Carla (N) | 6. PITTET Clémentine (N) |
| 7. RUFFA Alice (N) | 8. STASTNY Natalia (N) |
| 9. VAN LEEMPUT Léa (N) (1) | |

Garçons :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. BOULÉ Léo (N) | 2. CLAVEL William (N) (1) |
| 3. DUPANLOUP Lionel (N) | 4. ROCHETIN Theo (N) |
| 5. SCHOPFER Nolhan (N) | |

SECII – PO :

Filles:

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| 1. AMATO Tifanie | 2. ARRIGONI Elisa |
| 3. AVENI Alyssa | 4. BARTU Ela (N) (1) |
| 5. BAUM Yasmina (N) (1) | 6. BÜELER Zoé |
| 7. CALISKAN Lara | 8. CLAVEL Emma (N) (1) |
| 9. DONZE Kayla | 10. EMCH Gaëlle |
| 11. GANBOLD Undral | 12. HEYMANN Clara |
| 13. JAKOB Clara | 14. KURIK Mirjam (N) (1) |
| 15. MILETTO Michelle (N) (1) | 16. MATUL Tosia |

17. MUSLIU Zane
19. REMY Johanna
21. RUSCHETTA Emma
23. TURRIAN Marina

18. PICT Maeva
20. REVEIL Danaïkah
22. SCHOUWEY Mallaury
24. VAN LEEMPUT Céline

Garçons :

1. ANKUROWSKI Wiktor
3. CHAVAZ Kylian
5. GLÉNAT Léo **(N)**
7. MIELE Matteo
9. SAVOCA Matteo **(N)**
11. ZUMSTEIN Jeremy

2. AYE Victor
4. JOLIDON MARTE Enzo **(N)**
6. MÉTRAL Célian
8. POLLET Nathan
10. VAN LEEMPUT Thibault